



2022-2032 | INTERNATIONAL DECADE OF
Indigenous Languages

LIGNES DIRECTRICES

10 recettes pour le développement durable, un ingrédient commun : Les langues autochtones

Des projets inspirants pour vous donner envie d'agir dans le cadre de la Décennie internationale des langues autochtones

Table des matières

Modèle 3

Lignes directrices..... 4

10 résultats du plan d'action mondial..... 6

Exemple de proposition : Commission canadienne pour l'UNESCO..... 7

MODELE

(Résultats visés par le projet) (Quelle est la Commission nationale qui réalise le projet?)

Recette #X: (Titre du Projet)

Introduction (200 mots)

Utilisez cette section pour présenter un résumé du projet. N'oubliez pas d'indiquer la ou les langues autochtones ciblées par le projet, ainsi que les parties prenantes et les partenaires avec lesquels le projet a été réalisé et travaille.

Ingrédients (200 mots)

Cette section doit comprendre une liste d'éléments que vous jugez essentiels à la planification et à la mise en œuvre du projet.

Quelques questions d'orientation :

Que faut-il faire avant d'entreprendre un tel projet pour en assurer le bon déroulement ? Quels sont les ingrédients nécessaires pour créer un projet qui atteigne ses objectifs ? Qui doit être impliqué dans les processus de planification et de mise en œuvre de ce type de projet de revitalisation ?

Directions (400 mots)

Cette section doit comprendre une liste des étapes de la planification et de la mise en œuvre du projet, à l'instar des étapes d'une recette de cuisine.

Quelques questions directrices :

Comment utiliser les ingrédients mentionnés ci-dessus pour mettre en œuvre le projet ? Quelles étapes doivent précéder les autres ? Comment les ingrédients doivent-ils être utilisés pour assurer la réussite maximale du projet ? Et comme pour toute bonne recette, quels sont les signes à surveiller pour savoir si l'on est sur la bonne voie ? Cette section sera utile pour partager les meilleures pratiques auxquelles d'autres pourront se référer dans leurs propres projets.

Plus d'informations:

Vous pouvez indiquer des liens qui donnent des informations supplémentaires sur le projet, tels que des articles, des URL, des ressources supplémentaires et des informations de contact.

LIGNES DIRECTRICES

L'Assemblée générale des Nations unies ([résolution A/RES/74/135](#)) a proclamé la période allant de 2022 à 2032 pour la Décennie internationale des langues autochtones (DILA 2022-2032), afin d'attirer l'attention du monde sur la situation critique de nombreuses langues autochtones en danger de disparition et de mobiliser les parties prenantes et les ressources en vue de leur préservation, de leur revitalisation et de leur promotion.

La proclamation d'une Décennie internationale est un résultat clé de l'Année internationale des langues autochtones 2019, pour laquelle l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dirige les efforts mondiaux. L'Organisation reste l'agence des Nations Unies chargée pour la mise en œuvre de la Décennie internationale, en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA) et d'autres agences des Nations Unies concernées.

Alors que la DILA 2022-2032 progresse, le secrétariat pour la Décennie Internationale fait appel à la rédaction de la publication en ligne « 10 recettes pour le développement durable, un ingrédient commun : les langues autochtones ». La publication est conçue comme une analogie, pour donner des exemples clairs de bonnes pratiques et de projets innovants pour mettre en œuvre le [Plan d'action mondial de la Décennie internationale des langues autochtones](#). Le plan d'action mondial permet aux États Membres et toutes les parties prenantes de s'approprier la DILA : il fournit une feuille de route précise, définissant les principales étapes ainsi que leur mise en œuvre et leur suivi. Comme toute bonne recette, elle peut être adaptée à différentes situations.

Veuillez noter que les initiatives présentées dans cette publication ne sont pas destinées à être des projets finalisés avec des résultats définitifs. Il s'agit plutôt d'efforts continus visant à rassembler les parties prenantes, à donner la priorité aux langues autochtones dans les discussions et à favoriser des échanges fructueux.

Structure

- Chaque proposition constituera un chapitre de ce « livre de recettes ». Elles mettront en lumière un projet innovant mené par la Commission nationale. Le projet doit être lié à l'un des dix résultats du plan d'action mondial (voir page 4).
- Chaque chapitre doit être rédigé en anglais et dans une langue autochtone du lieu de mise en œuvre de l'initiative. Le chapitre peut également être rédigé dans une troisième langue parmi les langues officielles de l'UNESCO (français, arabe, chinois, espagnol ou russe).
- Chaque chapitre ne doit pas dépasser 800 mots.

Chaque chapitre est structuré comme suit:

- 1. Titre engageant**
- 2. Résultat pertinent du plan d'action mondial (voir page 4)**
- 3. Introduction / Contexte**
- 4. Ingrédients - liste des éléments à prendre en compte**
- 5. Instructions - liste d'activités et d'actions concrètes**
- 6. Plus d'informations - liens vers des pages web pertinentes**

Terminologie

L'UNESCO reconnaît la diversité et la richesse des cultures autochtones à travers le monde et comprend qu'il n'existe pas de terminologie universellement acceptée pour désigner les peuples autochtones et/ou les langues autochtones. C'est pourquoi nous encourageons les commissions nationales participantes à utiliser la terminologie qu'elles jugent appropriée et qui correspond à leur propre contexte culturel et linguistique. L'UNESCO n'impose ni n'approuve aucun terme spécifique, laissant à chaque État membre la liberté d'honorer ses communautés autochtones de la manière qu'il juge la plus respectueuse et la plus précise. Cette approche garantit que cette publication reste inclusive et reflète les diverses perspectives et traditions des peuples autochtones du monde entier.

10 RESULTATS DU PLAN D'ACTION MONDIAL

1. Des environnements et des possibilités **d'enseignement et d'apprentissage** tout au long de la vie inclusifs, équitables, interculturels et de qualité des langues autochtones sont offerts dans les contextes éducatifs formels, non formels et informels formales e informales.
2. Renforcement des capacités des peuples autochtones leur permettant d'utiliser leurs langues et leurs savoirs pour vaincre la faim et maintenir l'intégrité de leurs **systèmes alimentaires**
3. Instauration de conditions propices à **l'autonomisation numérique**, à la liberté d'expression, au développement des médias, à l'accès à l'information et aux technologies linguistiques, ainsi qu'à la création artistique dans les langues autochtones
4. Cadres appropriés relatifs aux langues autochtones, conçus pour offrir de meilleurs services de **santé**, en reconnaissant les systèmes médicaux traditionnels, ainsi que pour promouvoir la cohésion sociale et apporter des réponses humanitaires, en particulier durant les crises sanitaires, en période de conflit ou lors de catastrophes naturelles.
5. Accès à la **justice** et aux services publics garanti aux locuteurs et signeurs autochtones
6. Défense des langues autochtones, en tant que véhicules du patrimoine vivant et vecteurs de la biodiversité, et participation et accès accrus des peuples autochtones à toutes les formes de **culture**
7. Création d'un environnement porteur pour les langues autochtones, en contribuant ainsi à la conservation de la **biodiversité**, à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, à la gestion des écosystèmes, à la restauration des terres, à l'amélioration des milieux marins et côtiers, à la réduction des aléas naturels, à la prévention de la pollution et à la gestion des ressources en eau.
8. Consolidation de la croissance **économique** par de meilleures possibilités d'emplois décents pour les peuples et locuteurs autochtones
9. Instauration de **l'égalité entre les genres** et autonomisation des femmes par la préservation, la revitalisation et la promotion des langues autochtones
10. Établissement de solides partenariats publics et privés afin d'inscrire dans les objectifs mondiaux un engagement à long terme en faveur de la préservation, de la revitalisation et de la promotion des langues autochtones

EXEMPLE DE PROPOSITION : COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

Produit 7 du plan d'action mondial de la Décennie Internationale des Langues Autochtones sur la biodiversité -
Commission Canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO)

TITRE: Recette n° 1 : Conversation avec la terre

Introduction:

Pour les communautés des Premières nations, des Métis et des Inuits du Canada, les langues autochtones ne sont pas seulement considérées comme un outil de communication entre les gens. Les langues autochtones sont un moyen de converser avec la Terre mère et tous ses êtres. Les langues autochtones sont des réceptacles de connaissances acquises au fil des millénaires sur la façon dont les gens peuvent vivre dans une relation saine avec la terre, les eaux et tous les êtres. L'une des priorités du CCUNESCO dans le cadre de la Décennie internationale des langues autochtones est donc de faire prendre conscience qu'en maintenant et en revitalisant les langues autochtones, nous pouvons sauvegarder l'accès au savoir autochtone et veiller à ce qu'il alimente les politiques et les pratiques actuelles et futures en matière de biodiversité. Le CCUNESCO a facilité et soutenu des conversations, des panels et des tables rondes dans divers domaines sur ce sujet, notamment lors de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité : COP15 à Montréal en 2022.

Ingrédients

- Respecter le principe « **rien pour nous sans nous** ». Veiller à ce que les événements et les initiatives soient dirigés par des communautés autochtones, élaborés et organisés conjointement avec le consentement libre et préalable des partenaires autochtones. Il s'agit notamment de pratiques axées sur les besoins, bénéfiques pour les partenaires, axées sur le développement des capacités et non extractives.
- **Prenez le temps** d'établir des relations de confiance, de respect et de réciprocité avec vos partenaires et veillez à ce que ces relations soient entretenues et soutenues. Établir des partenariats à long terme plutôt que des partenariats ponctuels.
- **Reconnaître et respecter la diversité** des communautés, des langues et des dialectes autochtones, tout en s'appuyant sur les points communs pour se soutenir mutuellement.
- **Tirer parti des ressources et des réseaux** existants et éviter la duplication des efforts.
- **Créer des espaces ouverts et sûrs** pour le partage des connaissances entre les nations et les communautés autochtones ainsi qu'avec les alliés non autochtones (par exemple, via des webinaires, des réunions en personne, des publications, des vidéos).
- Lier les initiatives locales aux **priorités nationales et mondiales**.
- **Soutenir des projets pilotes** avec les communautés et définir des processus et des enseignements à partager avec d'autres.
- **Veiller à ce que les jeunes soient inclus de manière significative** dans les projets et les initiatives et soutenir le développement de l'esprit d'initiative.
- Promouvoir le dialogue et la **collaboration** entre les secteurs en réunissant des détenteurs de connaissances de différents horizons.
- **Honorer les savoirs et les sciences autochtones** en reconnaissant leur validité et leur importance égales à celles de la science occidentale, en valorisant les perspectives et les connaissances uniques qu'offrent les systèmes de savoirs autochtones.

Orientations

- Reconnaître que le monde connaît des crises d'extinction parallèles : il devient de moins en moins diversifié sur le plan linguistique et de moins en moins diversifié sur le plan biologique. Reconnaître qu'il est vital d'examiner l'interconnexion entre ces deux crises et que la diversité linguistique, culturelle et biologique contribue à un monde plus fort et plus résilient.
- Développer les connaissances sur la manière dont les langues autochtones sont intrinsèquement liées à la conservation de la biodiversité et expliquer cette interconnexion aux personnes qui n'y ont pas encore réfléchi. Faire connaître la manière dont les langues autochtones contiennent des concepts et des valeurs directeurs sur la manière de vivre de manière durable avec le territoire dont elles sont issues/évoluées.
- Démontrer comment certains mots et concepts des langues autochtones peuvent être appliqués pour élaborer des politiques de conservation et de développement durable.
- Intégrer les langues autochtones dans les conversations sur la durabilité afin de susciter d'autres façons de penser, de voir et de faire pour aborder les défis climatiques et environnementaux (alternative à la vision occidentale/scientifique).
- Présenter la revitalisation des langues autochtones comme un élément essentiel de la lutte contre la crise environnementale.

Plus d'informations ::

- [Langues autochtones : transmission des connaissances pour la protection de la biodiversité](#) (vidéo filmée lors de la COP15)
- [Réflexions sur la Décennie internationale des langues autochtones](#) (vidéo filmée lors du lancement de la Décennie à Ottawa)
- [Ärramăt - Perspectives autochtones sur le développement durable](#) (article sur le site web du CCUNESCO)
- [Groupe de travail du CCUNESCO sur la Décennie internationale des langues autochtones](#) (liste des membres)